

Les deux guerres du Mali

Comme souvent en Afrique, les élections présidentielles maliennes du 29 juillet dernier risquent de ne rien changer à la situation du pays.

L'élection contestée d'Ibrahim Boubacar Keïta, dit « IBK », et la perspective des élections législatives prévue le 28 octobre prochain vont plus sûrement fracturer encore la société malienne que permettre de relever les défis urgents du pays : lutte contre la pauvreté (le Mali est le 17^e pays le plus pauvre du monde), lutte contre la corruption endémique ou contre les trafics mais surtout le divorce chaque jour plus profond entre le nord et le sud du pays.

La France, présente sur le terrain et qui porte le régime à bout de bras, est prise au piège d'une situation de plus en plus sans issue.

Le 11 juin dernier, un mois avant l'élection présidentielle, le ministre des Affaires étrangères français Jean-Yves Le Drian expliquait pourtant que « dans les accords d'Alger, il y a tout ce qu'il faut pour retrouver la paix au Mali et plus globalement au Sahel ». A quoi il ajoutait, sur un ton moins diplomatique : « Encore faut-il avoir la volonté politique de transformer ces accords en réalité. Ce n'est pas encore le cas, je souhaite que ce soit le cas après l'élection présidentielle ».

De fait, plus de cinq ans après l'opération militaire qui avait consisté à repousser la progression fulgurante de groupes armés dans le pays, rien n'est réglé dans ce pays immense (1,2 millions de km²), composite et fragile. Ce que révèlent ces cinq années sans résultats politiques probants, c'est la divergence croissante des objectifs et des agendas entre Paris (et plus globalement la communauté internationale) et Bamako.

2013 : Paris « sauve » Bamako

Sans revenir en détails sur les événements passés, il faut rappeler que la France était intervenue en janvier 2013 pour « sauver » Bamako de divers groupes armés, au premier rang desquels le mouvement salafiste Ansar Dine (allié de circonstance du Mouvement national pour la libération de l'Azawad, MNLA), venus du Nord sahélien, de la région de l'Azawad (qui correspond aux trois régions maliennes de Kidal, Tombouctou et Gao).

Les 3 500 hommes de l'opération Serval stoppèrent net leur progression et les repoussèrent vers le nord.

Devenue l'opération Barkhane en août 2014 et intégrant des forces de pays voisins, l'action de France a consisté à éliminer au maximum les groupes

djihadistes mais surtout à les éparpiller au maximum, pour les affaiblir, sur le territoire immense de l'Azawad.

Dans le même temps, il a fallu sécuriser la frontière nigérienne pour stopper les flux d'hommes et d'armes provenant en particulier de la Libye. Aujourd'hui, 1 600 soldats français sont encore présents au Mali, mais plus de 4 000 sont actifs au Sahel (Mauritanie, Burkina Faso, Niger et Tchad). Sur le plan tactique, ils réalisent des frappes ponctuelles et ciblées sur des groupes, des convois ou des sites djihadistes.

L'immensité du territoire interdit de le contrôler totalement. C'est pourquoi Paris demande à Bamako de prendre le relais sur le terrain en déployant son armée mais, surtout, d'enclencher le processus politique prévu par l'accord d'Alger signé en juin 2015 entre les autorités maliennes et la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA).

Le vieux « problème touareg »

Car le nœud du problème est là : dans la méfiance séculaire qui oppose, schématiquement, les Touaregs du nord et les Bambaras du sud. Si la France mène depuis cinq ans une « guerre contre le terrorisme », on peut dire que Bamako mène une guerre politique, économique et sociale contre les revendications autonomistes des groupes du Nord - non seulement touaregs mais aussi peuls. Une partie importante de la situation malienne s'explique en effet dans la cohabitation dans le même pays de populations ethniquement et culturellement très différentes.

Les Touaregs, qui sont des Berbères nomades, ne se sentent rien de commun avec les populations du sud.

Historiquement, les « hommes bleus », aussi appelés les « hommes des espaces infinis », ont toujours vécu dans les vastes zones désertiques du Sahel.

Les frontières souvent artificielles, tracées lors de la décolonisation, ne signifient rien pour eux qui commercent et mènent leurs troupeaux sans s'en soucier.

Bien sûr, l'époque a changé et le peuplement touareg s'est peu à peu dilué parmi la population des agriculteurs noirs et des nomades peuls. Pour autant, sa spécificité a demeuré et le « problème touareg » n'a jamais trouvé de solution depuis l'indépendance du Mali en 1960. Pour preuve, en cinquante ans, quatre conflits ont opposé Bamako au Nord : en 1963-1964 (avec des massacres de civiles importants), en 1990-1996, en 2006, en 2007-2009.

Des conflits qui ont créé de très lourds contentieux entre les deux parties. Des décennies pendant lesquels l'État malien ne s'est que très peu soucié du développement du Nord.

Les accords d'Alger : solution ou problème ?

Et c'est dans ce contexte qu'a éclaté un cinquième conflit, en janvier 2012, qui opposait l'armée malienne aux rebelles touaregs du MNLA et à Ansar Dine, alliés à d'autres mouvements islamistes.

Le MNLA revendiquait l'autodétermination et l'indépendance de l'Azawad - que refusait le gouvernement malien, au nom de l'intégrité du territoire. Tout en intervenant militairement en 2013, la France poussa beaucoup les parties à négocier, ce qui aboutit aux accords d'Alger de 2015, auxquels le ministre des Affaires étrangères français Jean-Yves Le Drian a rappelé son attachement.

Pourtant, force est de reconnaître que ces accords n'ont pas produit beaucoup de résultats.

Et pour cause : stipulant l'intégrité du Mali et n'ouvrant aucune voie à une plus grande autonomie des régions du Nord, ils se contentaient de reconnaître en termes vagues la spécificité de l'Azawad.

Ils ne contenaient pas d'avancées par rapport aux accords de 1992 et de 2006, suite aux précédents conflits, qui avaient déjà concédé la création d'assemblées régionales et la responsabilité d'une partie de la sécurité au niveau local.

La France prise au piège

Face à ce blocage, la France, et derrière elle la communauté internationale, piétinent. Les forces sur le terrain sont dans une situation impossible, incapables d'agir sur un conflit ethno-régional qui les dépasse.

Elles continuent leurs opérations ponctuelles de « nettoyage » contre les cibles jihadistes mais sont sans moyens structurels et pérennes pour agir sur les racines de la situation : l'irrédentisme touareg sur lequel est venu se greffer l'islamo-terrorisme.

La présence militaire française a donc de moins en moins de sens dans un contexte où le gouvernement qu'elle est venue soutenir, poursuit des objectifs divergents, voire contradictoires, des siens. Pourquoi la France reste-t-elle au Mali ? Quels sont les objectifs de sa mission aujourd'hui ?

Quel est son calendrier à moyen terme ?

Ces questions, que posent en off de plus en plus d'officiers généraux, embarrassent les responsables politiques qui ne veulent manifestement pas mettre la pression sur IBK pour qu'il envisage de respecter enfin des accords d'Alger.

La clé institutionnelle

Ce serait pourtant la clé du problème. Dans un pays réunissant des populations si différentes et animées par une méfiance réciproque séculaire, le centralisme pyramidal hérité de l'administration coloniale française est voué à l'échec.

Seul un fédéralisme intelligent et adapté aux réalités locales permettrait de rouvrir le jeu et de débloquent un processus de paix au point mort.

La solution au problème malien est donc institutionnelle.

Mais, gêné par son passé colonial et redoutant par-dessus tout d'être accusé d'ingérence, Paris n'ose pas pousser sur cette voie. Et Bamako ne voit aucune raison de s'engager sur un chemin qui aboutirait à l'amoindrissement de son pouvoir.

Il est vrai aussi que l'ampleur des difficultés auxquelles le Mali a à faire face ne l'incitent pas à ouvrir un pareil chantier. Les tensions ethniques apparues début 2018 dans le centre du pays où les Dogons (sédentaires) qui accusent les Peuls (nomades) de liens avec des groupes terroristes, compliquent encore l'équation.

Il n'en reste pas moins qu'au Mali, comme dans d'autres pays de la région, la question institutionnelle, aussi taboue soit-elle, est incontournable.

Charles Millon, ancien ministre de la Défense (France) (www.charlesmillon.com) ,

cofondateur de l'Institut Thomas More (www.institut-thomas-more.org)

Charles Millon : Les communes peuvent être de véritables

laboratoires pour une politique au service du bien commun

Charles Millon est bien connu des lecteurs du *Salon Beige* pour son engagement politique. Député mais aussi ministre de la Défense dans deux gouvernements d'Alain Juppé de mai 1995 à juin 1997, il a été élu Président du Conseil régional de Rhône-Alpes et maire pendant vingt-quatre ans de la ville de Belley.

Fondateur du réseau de l'Avant-Garde, **il est à l'origine d'une formation pour les candidats aux municipales.**

Il a répondu aux questions du *Salon Beige*.

Monsieur le Ministre, pourquoi pensez-vous qu'il faille s'investir dans ces élections qui auront lieu en 2020 ?

Avec l'élection d'Emmanuel Macron, notre pays a signé pour cinq nouvelles années de déconstruction. **La situation peut sembler sans issue mais à l'échelle locale, il est possible de reconstruire des communautés de destin, comme Gustave Thibon les définissait.** Si à l'échelle nationale, nos élites politiques ne partagent plus matériellement ni spirituellement une existence commune, le maire, lui, est soumis aux mêmes risques et poursuit les mêmes buts que ses électeurs. Il vit dans une sorte de coude à coude quotidien avec eux. Les communes peuvent être donc de véritables laboratoires pour mettre en place une politique au service du bien commun.

Les élections de 2020 sont une très belle opportunité pour permettre à une nouvelle génération politique de s'emparer des rênes de plusieurs dizaines de communes, d'acquérir ainsi, une expérience et une légitimité politiques pour, pourquoi pas, un jour prendre les rênes de notre pays !

Cet été, l'opinion publique a été alertée par le nombre important de maires qui préfèrent démissionner. Cette situation ne révèle-t-elle pas les difficultés croissantes d'un tel mandat ?

Il est vrai que, **depuis l'élection d'Emmanuel Macron, 386 maires ont démissionné.** C'est un chiffre record dont la tendance depuis 2014 ne cesse de

s'accélérer. Une des raisons principales de cette situation est le sentiment des élus locaux d'être méprisés par l'Etat. Il faut aussi ajouter la contribution croissante des finances locales aux politiques publiques nationales et plus récemment la loi NOTRE, portant sur la nouvelle organisation territoriale.

Il est vrai que la responsabilité des maires est devenue plus difficile ces dernières années mais cela ne doit pas faire oublier que le maire est un homme aux quarante métiers, soit autant de possibilités d'agir pour améliorer la vie de ses concitoyens. Je pense à ce jeune élu, Philibert Marquis, conseiller municipal dans la ville Belley, que j'ai administrée pendant plus de vingt ans, je pense à son enthousiasme. Architecte, il a mis ses compétences au service de sa ville : actuellement, il réfléchit à la reconversion des bâtiments de l'ancien hôpital.

Mais être maire ou même simplement conseiller municipal demande certaines compétences. Tout le monde ne semble pas fait pour assumer cette responsabilité.

Je ne suis pas du tout d'accord. **Chacun d'entre nous doit être acteur de la reconstruction de notre pays et la bataille municipale doit concerner tout le monde.** Habiter un territoire, ce n'est pas simplement y vivre, c'est aussi contribuer à son développement, à sa vie sociale... Si nous sommes mus par la volonté que le bien commun régisse la France, alors nous avons le devoir de nous mobiliser pour ces élections.

Regardez, en 2014, une toute petite poignée d'anciens militants de La Manif Pour Tous a été élue aux fonctions municipales. Ces militants n'étaient pas d'anciens piliers de la vie politique, ils ne dépendaient pas des systèmes d'allégeance des partis politiques. Pourtant, ils ont, à ce jour, un bilan peu connu mais incroyable. L'une a mis en place des patronages laïcs dans sa ville, tandis que l'autre a travaillé à la mise en place d'une préparation au mariage civil. Un autre exemple est celui de Robert Ménard qui a instauré une mutuelle municipale dans sa ville de Béziers, la quatrième ville la plus pauvre de France ! Croyez-vous qu'il était un spécialiste de l'assurance maladie ? **Le travail de ces quelques élus montre qu'à l'échelle locale, il n'est pas nécessaire d'être un expert dans tel ou tel secteur pour réaliser des actions publiques utiles.**

Avec l'Avant-Garde, vous organisez une formation pour les candidats aux municipales. N'est-ce pas contradictoire ?

Ce n'est pas parce qu'il n'est pas nécessaire d'être un expert qu'il ne faut pas se préparer. Mener une campagne et la gagner demandent d'être assuré dans ses convictions, dans ses fondements anthropologiques pour porter un programme qui soit cohérent. Les candidats doivent aussi acquérir des techniques indispensables comme apprendre à parler en public, constituer son équipe, user des médias, des réseaux sociaux... On ne peut s'improviser dans une campagne électorale : il y a une temporalité à respecter et une réflexion stratégique à avoir. L'objectif de notre formation est donc d'accompagner les candidats, les membres de leur liste et les membres de leur équipe de campagne sur toute cette démarche afin qu'ils soient des candidats crédibles. Mais s'engager dans la bataille des municipales ne s'arrête pas au soir des élections. Une fois élu, il faut pouvoir administrer, mettre en place ce qui a été énoncé. L'autre objectif de cette formation est donc de préparer les candidats à leurs responsabilités.

Concrètement, comment se déroulera cette formation ?

La formation se déroulera sur six week-ends d'octobre 2018 à septembre 2019, du samedi matin au dimanche milieu d'après-midi, afin de faciliter le retour des participants venus de province. C'est une formation qui s'adresse à tous tant que les participants partagent notre vision du bien commun, une vision fondée sur la pensée personnaliste. La question des étiquettes politiques ne nous intéresse pas. D'ailleurs, c'est un problème mineur pour les élections municipales. En effet, à l'exception des très grandes villes, chaque commune a son équilibre politique propre, loin des équilibres nationaux.

Nous avons réuni une trentaine d'intervenants : des élus, des journalistes, des politologues, des experts des collectivités territoriales... pour une formation à l'ensemble de enjeux : la construction d'un projet pour sa commune, la préparation de la campagne et la gestion de la commune.

Pour toute information, les lecteurs du Salon Beige peuvent prendre contact avec France Andrieux : france.andrieux@lavant-garde.fr

Quel serait le conseil principal que vous adresseriez à un lecteur du Salon Beige qui serait tenté par l'engagement électoral dans sa commune ?

Si vous vous souhaitez devenir maire ou conseiller municipal, c'est parce que vous avez le désir d'être au service des habitants de votre territoire. **Il est fini le temps où l'ambition politique suffisait à justifier un mandat électoral.**

Aujourd'hui, les Français ont besoin de cohérence et d'engagement. La priorité est donc que vos lecteurs acquièrent une légitimité en se mettant dès aujourd'hui au service de leurs concitoyens. Il faut qu'ils se rendent utiles, qu'ils se retroussent les manches et agissent dans les lieux où les habitants se sentent négligés, abandonnés. En 2020, les Français n'éliront que les candidats qui auront su être crédibles par des actions menées pour la population et non pour leur notoriété personnelle.

Calendrier de la formation :

- 20-21 octobre 2018 : La commune, un territoire d'action politique
- 1^{er}-2 décembre 2018 : La commune, des électeurs à convaincre et mobiliser
- 26-27 janvier 2019 : La commune, une collectivité territoriale à administrer
- 30-31 mars 2019 : La commune, une communauté à construire et préserver
- 15-16 juin : 2019 : La commune, un territoire à faire aimer
- Septembre : 2019 : Bilan de la formation : initiatives et témoignages d'élus.

[Charles Millon : Les communes peuvent être de véritables laboratoires pour une politique au service du bien commun](#)

Charles Millon : «Un service national d'un mois serait une

mesure purement symbolique !»

FIGAROVOX/ENTRETIEN - Il était Ministre de la défense lors de la fin du service militaire. Charles Millon assume et explique pourquoi l'armée n'est pas une «assistante sociale», tout en encourageant les mouvements d'éducation populaire qu'il juge plus efficaces qu'un service national au rabais.

Charles Millon a été ministre de la Défense du gouvernement Alain Juppé, de 1995 à 1997. Il a fondé en 2015 le mouvement politique «l'Avant-Garde».

FIGAROVOX.- Vous êtes le Ministre de la défense qui, sous la Présidence de Jacques Chirac, a initié et fait voter la suppression du service national. Est-ce une décision que vous regrettez aujourd'hui?

Charles MILLON.- Pas une seconde. La mission première d'une armée est la défense du pays, sur le territoire national et hors du territoire. Face à la montée des nouvelles menaces, face aux guerres asymétriques, face au cyber-terrorisme, c'est d'une armée de plus en plus technique et de plus en plus spécialisée dont nous avons besoin. La professionnalisation de l'armée que nous avons entreprise avec le Président Chirac était indispensable et a répondu à l'attente de l'ensemble de la hiérarchie militaire, largement consultée pendant de longs mois.

L'armée de métier ne peut pas être la variable d'ajustement des manquements d'autres acteurs de la société.

Je tiens à préciser que cette suppression du service national s'accompagnait d'un volet visant à renforcer l'éducation populaire associative: chantiers de réfections de monuments historiques, scoutisme, éducation par le sport... Après la dissolution de 1997, les gouvernements qui se sont succédé ont simplement renoncé à ce volet qui était une mesure d'accompagnement utile.

Dans le contexte actuel marqué par les attentats et la dissolution de l'unité nationale, êtes-vous d'accord avec Emmanuel Macron sur la nécessité de «refonder le lien entre l'armée et la nation»?

Non, dans cette expression on mélange tout. Je pense les Français très conscients de la qualité, la compétence et l'abnégation de leurs militaires - plus que jamais peut-être - et je crois que ce lien, loin d'être rompu, est au contraire renforcé.

Par contre, qu'il faille retisser des liens sociaux dans notre pays est une évidence: l'hyper-individualisme et l'ultra-matérialisme ambiants déchirent le tissu social et il y a urgence à y remédier. L'armée de métier, comme l'écrivait le Général de Gaulle, ne peut pas être la variable d'ajustement des manquements d'autres acteurs de la société ; elle n'est pas l'assistante sociale d'une France fragilisée.

Je suis favorable à la création d'un Pass d'éducation populaire qui aiderait les familles et les associations, et inciterait les jeunes à s'investir dans le bénévolat. Celui-ci se ferait en liaison avec les collectivités locales, pour agir au plus proche des personnes.

Le lien avec la jeunesse pourrait aussi se faire par une réforme ambitieuse de l'armée de réserve ; celle-ci pourrait largement doubler en passant des accords avec les entreprises (nous les avons négociés dès 1996...), pour permettre et inciter leurs jeunes salariés à participer à la réserve. Ce système est d'ailleurs mis en place dans tous les pays ayant supprimé le service national obligatoire.

Mais en renonçant à l'universalité du service national, ne perd-on pas une formidable opportunité de brassier toutes les couches sociales?

Le brassage social n'existait plus depuis longtemps, c'est une chimère de plus. La mixité et la cohésion sociale avaient peu à peu disparu: à un bout de la chaîne, tous ceux qui ne savaient pas lire ou n'arrivaient pas à s'intégrer étaient exemptés (environ 15 %) et, à l'autre bout un grand nombre des appelés arrivaient à trouver des postes pour rendre leur service national plus «doux», grâce à leurs relations. Enfin, la grande masse était affectée à côté de chez elle, près de sa famille et de ses amis, et continuait de vaquer à un certain nombre de ses activités.

Le service national ne participait donc plus du tout à la cohésion nationale.

Je crois que si le brassage doit se faire, et il doit se faire, c'est à l'Éducation nationale mais aussi aux territoires, aux mouvements de jeunes, et à d'autres pans de la vie sociale de s'en charger, pas à l'armée professionnelle dont le pays a plus que jamais besoin.

Le service national ne participait plus du tout à la cohésion nationale.

Que pensez-vous de la solution intermédiaire, celle du service civique obligatoire?

On parle d'un mois, à l'âge de 16 ans, c'est bien cela? On est dans le symbolique, et le Président de la République aime les symboles...

Cela me semble peu réaliste à mettre en œuvre concrètement. Si les jeunes n'y vont pas, va-t-on envoyer les gendarmes?

Je rappelle qu'à l'époque où le service national était obligatoire, on avait été obligé de réformer l'objection de conscience, tant les appelés renâclaient. Qui va rendre obligatoire un service civique? Et surtout, comment sanctionner en cas de non-respect de cette obligation? Tout cela est illusoire, et coûteux.

[Le texte sur le site du Figaro](#)

Europe : les leçons de l'Italie

Après une semaine de crise, le gouvernement d'alliance entre la Ligue du nord et le Mouvement 5 étoiles (M5S) a finalement été nommé le 1er juin, avec à sa tête Giuseppe Conte.

Pendant plusieurs jours, qui succédaient déjà à des semaines de tractation, le président de la république italienne Sergio Mattarella a refusé d'approuver la nomination de l'économiste Paolo Savona, hostile à la monnaie unique, au poste de ministre de l'économie.

La crise s'est dénoué quand la Ligue et le M5S ont accepté de présenter l'économiste Giovanni Tria à ce poste. Mais ces quelques jours, à n'en pas douter, auront encore un peu plus creuser l'écart entre le peuple italien et l'Europe.

Ce n'est certes pas la première fois que des élections nationales heurtent le cours du « fleuve tranquille » européen, et que le second prime finalement sur le résultat des premières : il suffit de se souvenir des référendums danois en 2000, irlandais en 2001 et 2008, néerlandais et français de 2005.

Dans chacun de ces cas, on trouva des arrangements institutionnels ou juridiques

pour contourner la réticence des peuples.

Mais, avec le coup d'éclat du 27 mai du président de la république refusant la nomination de Paolo Savona et demandant à Carlo Cottarelli, figure indépendante et ancien du FMI de former un gouvernement, on a atteint un nouveau palier.

En effet, alors qu'au Danemark, aux Pays-Bas ou en France, seuls un ou deux des ingrédients de la crise démocratique qui frappent nos pays européens étaient identifiables, dans le cas italien, ils sont tous réunis : angoisse identitaire face aux flux migratoires massifs; inquiétudes sociales devant un modèle économique qui ne crée plus de richesses et les redistribue encore moins; rejet massif des élites politiques qui, malgré les alternances, se partagent le pouvoir depuis trois ou quatre décennies ; déni démocratique de ces élites de plus en plus décrédibilisées.

C'est ce carré magique de la défiance qu'il faut analyser pour saisir l'enjeu de ce qui se passe actuellement en Italie.

L'angoisse face aux flux migratoires

C'est peu dire que l'Italie a été aux avant-postes de la crise migratoire qu'a connue l'Europe ces dernières années.

Depuis 2014, elle a accueilli plus de 600 000 migrants, dont une majorité d'Africains. Certes, avec les accords signés avec les pays de transit (en particulier la Libye), le chiffre des entrées a commencé à décroître en 2017 (avec 119 000 nouveaux migrants contre 180 000 l'année précédente).

Mais la pression reste importante. Conséquence : la question migratoire qui ne préoccupait que 4% des Italiens en 2013 en inquiète 33% aujourd'hui (Eurobaromètre, novembre 2017).

Face à cette « ruée vers l'Europe » (titre du best-seller du journaliste français Stephen Smith paru en février 2018), les Italiens se sont sentis bien seuls et il est vrai que leurs partenaires n'ont pas fait preuve de beaucoup de solidarité.

Mais si les États-membres ont fait preuve d'égoïsme, il est également vrai que l'Union européenne n'a pas fait montre d'une grande volonté é de stopper les flux. En 2016, Jean-Claude Juncker invitait les peuples européens à « être plus accueillants ».

Le 27 mai dernier, il prévenait que la Commission veillerait « à la sauvegarde des droits des Africains en Italie ».

De telles déclarations ne peuvent que créer ressentiments et colères parmi les peuples européens.

Comme les autres habitants du continent, « les Italiens ne veulent pas être pauvres et étrangers dans leur pays », a averti l'ancien Premier ministre français Dominique de Villepin.

La peur du déclassement économique

Si la question migratoire a lourdement pesé dans les élections italiennes, c'est sur la question de l'euro que le bras de fer s'est engagé entre le président de la république et la Ligue du nord et le MSS, sortis vainqueurs des élections du 4 mars.

En arrière-plan, c'est toute la politique que ses adversaires appellent « de Bruxelles », « d'austérité », « néolibérale » ou de « l'Europe allemande » qui est en jeu.

Son rejet constituait le principal point de convergence de la Ligue du nord et le M5S.

Sans pour autant accorder un trop grand crédit aux propositions économiques de ces deux formations, il est permis de constater, dix ans après le collapse de 2008, que les politiques menées depuis sur le continent n'ont pas permis de ramener la croissance, l'emploi ni la prospérité.

De fait, 23% des Italiens risquent aujourd'hui de passer sous le seuil de pauvreté, une hausse de 3,5% en deux ans malgré le retour timide de la croissance (étude Bankitalia, mars 2018).

Retraités, étudiants, classe moyenne : comme ailleurs en Europe, le déclassement et la précarisation sont l'horizon de millions d'italiens.

La popularité de la proposition phare du M5S visant à créer un revenu citoyen (780 euros par mois) ne s'explique pas autrement. Et l'Union européenne est mise au banc des accusés - ainsi que Berlin.

Le rejet massif des élites politiques traditionnelles

Mais elle n'y est pas mise seule avec, troisième côté du carré magique de la défiance, le rejet massif des élites politiques traditionnelles.

En France, avec la quasi-disparition du Parti socialiste et l'effondrement de la droite à l'occasion de l'élection d'Emmanuel Macron, on a appelé ce mouvement le « dégagisme » : un coup de balais massif et brutal des responsables politiques qui gouvernaient le pays depuis des décennies (du moins en apparence...).

Partout en Europe, des partis nouveaux, que leurs adversaires qualifient de « populistes », émergent, sont aux portes du pouvoir ou l'exercent déjà. En Allemagne, avec 12,6% des voix, l'AfD a fait une entrée fracassante au Bundestag l'an passé.

En Italie, pays d'arrangements parlementaires et de combinaison entre partis, l'aspiration au changement était immense.

Malgré sa jeunesse et son énergie, Matteo Renzi, président du Conseil entre 2014

et 2016, n'avait pas réussi à faire oublier qu'il avait entamé sa carrière sous le parrainage du vieux Romano Prodi.

Silvio Berlusconi, trois fois président du Conseil, a 81 ans.

Et le ténor Paolo Gentiloni gouvernait le pays depuis dix-huit mois à la tête d'un gouvernement de techniciens identifiés au « système » dont les gens ne veulent plus.

Matteo Salvini, patron de la Ligue du nord et nouveau ministre de l'intérieur, a 45 ans et Luigi Di Maio, tête d'affiche du M5S et désormais ministre du Développement économique, du Travail et des Politiques sociales, 31 ans.

Aussi incertaine qu'apparaisse leur alliance, le vent frais qu'ils font souffler sur la politique séduit un nombre croissant d'italiens.

Le déni démocratique de ces élites

Et cette séduction fonctionne d'autant mieux que les élites traditionnelles, largement décrédibilisées, osent des manœuvres qui entrent en contradiction flagrante avec le suffrage des citoyens.

En France en 2007, le vote par le Parlement du traité de Lisbonne, texte quasi-identique au traité constitutionnel rejeté par référendum deux ans auparavant, constitue assurément un « cancer » politique qui se prolonge et métastase.

En Italie, le coup de force du président Sergio Mattarella, vieux routier de la démocratie-chrétienne, quatre fois ministres ces trente dernières années, cherchant à faire nommer un président du Conseil dont les options diffèrent radicalement de ce qu'ont exprimé les urnes en mars dernier, s'apparente à ce déni.

Or, c'est donner de solides raisons aux citoyens de rompre définitivement avec l'élite qui ne l'écoute plus.

Quant au surplus un commissaire européen, l'Allemand Günther Oettinger en l'occurrence, se permet de déclarer que « les marchés vont apprendre aux Italiens à bien voter », il ne faut pas s'en étonner.

Charles Millon, ancien ministre de la Défense

Fondateur de l'Institut Thomas More (www.institut-thomas-more.org)

<http://www.charlesmillon.org>

Démographie française | L'urgence d'une politique familiale

L'INSEE vient de publier les dernières données démographiques disponibles sur la France : elles sont pour le moins préoccupantes. La tendance baissière, amorcée depuis 2012, se confirme pour les trois dernières années 2015, 2016 et 2017. Notre pays est passé d'une moyenne de 2 enfants par femme en 2012 à 1,88 en 2017, nous écartant ainsi chaque année un peu plus des 2,1 enfants requis pour satisfaire le renouvellement des générations.

Depuis des décennies, nous sommes un certain nombre à prôner une véritable politique familiale, à demander aux pouvoirs publics de promouvoir des mesures dans des domaines aussi divers que le logement, l'école, les modes de gardes, le travail des femmes, etc., à souhaiter que l'on ne revienne pas sur l'universalité des allocations familiales.

En vain.

Nous étions traité de conservateurs invétérés pour le moins et, pour le pire, de réactionnaires nostalgiques de la femme au foyer ! Pourtant des démographes des plus sérieux, des responsables politiques ou sociaux, des sociologues avisés, tiraient le signal d'alarme en soulignant qu'une nation qui voyait sa natalité baisser est une nation qui, non seulement ne pourrait plus garantir la solidarité nationale entre les générations mais, pire, ne pourrait porter un élan de dynamisme, de croissance et d'espoir.

Nous avons dénoncé la politique familiale de François Hollande qui avait abaissé le plafond du quotient familial, divisé par deux ou par quatre les allocations familiales pour les ménages considérés comme aisés, introduit des critères de sélection sévères pour les prestations d'accueil des jeunes enfants.

Malheureusement Emmanuel Macron a poursuivi cette politique notamment avec un abaissement des plafonds de ressources donnant droit au versement de l'allocation de base pour les parents de jeunes enfants. De plus, les collectivités locales ont toutes les peines du monde à développer l'accueil des jeunes enfants, à cause de la baisse de leurs dotations.

Aujourd'hui nous appelons les responsables politiques à mesurer les conséquences qu'une baisse de la natalité pourrait avoir tant sur la vigueur économique que sur la solidarité nationale. Nous leur demandons aussi de réfléchir à la mission essentielle qu'assument les familles pour la transmission, l'éducation, la solidarité entre les générations. C'est à eux de tout mettre en œuvre pour pérenniser l'exception démographique française.

N'oublions pas que les jeunes sans famille sont majoritairement ceux que l'on retrouve parmi les déscolarisés, les marginalisés sans emploi. N'oublions pas que ce sont les familles qui sont souvent le dernier refuge de ceux qui ont été blessés par la vie et qui cherchent bien souvent une aide, mais aussi un lieu d'affection et de soutien moral.

Charles Millon

Ancien Ministre de la Défense

UNE ILE QUI ETONNERA L'EUROPE

Le tandem Talamoni-Simeoni a gagné. Et la France avec.

Sous sa houlette, les Corses vont tenter de démontrer sans hargne, avec calme et détermination, qu'autonomie régionale et République peuvent rimer ; qu'il est possible de tester des expériences sans pour autant tout détruire et qui plus est, si ces expériences s'avéraient positives, elles pourraient être étendues à d'autres. Qu'un territoire à l'identité si puissante puisse se réapproprier la gestion de sa culture, de son urbanisme ou de ses infrastructures est sain et permettra peut-être à notre Etat centralisateur de renoncer enfin à son attitude tutélaire, pour adopter une attitude contractuelle à l'heure où la mondialisation impose des structures plus souples et moins pesantes, pour aller de l'avant.

Cette France des autonomies à laquelle les Corses viennent d'ouvrir la porte pourrait signifier que le pays sort de l'adolescence ; qu'il est en route vers l'âge adulte ; qu'enfin il est prêt à garantir une société de confiance.

Une route qu'avait déjà souhaité ouvrir, en 1969, le général de Gaulle avec son referendum sur la régionalisation. On connaît la suite : le déagisme soixante-huitard ambiant a balayé et le vieil homme, et ses idées neuves.

Le témoin était repris par Gaston Deferre en 1981, tout juste nommé Ministre de l'Intérieur, qui dira de ses lois de décentralisation qu'elles accompagnaient un mouvement « irréversible ».

Plus tard, Michel Rocard enfoncera le coin en signant les accords de Nouméa dont nous verrons l'année prochaine qu'ils pourraient bien aboutir aussi à l'autonomie de la Nouvelle Calédonie.

Ce processus engagé il y a 50 ans va enfin porter ces fruits et notre système centralisateur parisianiste et étatique craqueler un peu plus...

Que ce coup porté émane de la Corse a quelque chose de savoureux :

De la Corse les Continentaux, au fond, aujourd'hui, ne connaissent plus grand chose.

Prosper Mérimée et sa Vendetta de Colomba, Astérix et ses flemmards ramasseurs de châtaignes ou Charles Pasqua et ses réseaux border line qui faisaient flirter politique et banditisme, ont fini par forger dans le subconscient national, l'image d'une Corse vengeresse, paresseuse et mafieuse...

Seul Bonaparte échappe à la règle et pour cause : son île était par trop petite pour assouvir son ambition démesurée et son encombrante famille y était, pour tout dire, presque persona non grata....

Même plus, il est encensé.

Pourquoi, peut-être parce qu'il a participé à renforcer cette France monolithique et pyramidale tant prisée de l'iconographie républicaine !

Ainsi, on a oublié qu'au XVIII^e siècle la Corse était un modèle pour la France d'abord et pour l'Europe ensuite.

Que sa Constitution pensée, écrite, appliquée par Pasquale Paoli et qui a valu jusqu'en 1769 est plus ancienne que celle des Etats Unis d'Amérique, dont les pères fondateurs se sont largement inspirés.

Que les philosophes des lumières si prisés de la bien pensance citaient l'île comme la forme la plus aboutie de démocratie.

Jean-Jacques Rousseau écrivait « La valeur et l'insistance avec laquelle ce peuple a pu recouvrer et défendre sa liberté, mériterait bien que quelque homme sage lui apprit à la conserver.

J'ai le pressentiment qu'un jour cette île étonnera l'Europe »

Et si, pour une fois, il disait vrai ?

Charles Millon

Ancien Ministre de la Défense

Charles Millon: «Le général François Lecointre ne doit pas accepter n'importe quoi»

LE SCAN POLITIQUE - Ex-ministre de la Défense, sous la présidence de Jacques Chirac (1995-1997), l'animateur du réseau Avant-Garde, accuse le chef de l'État de «plus être en phase» avec la France.

LE FIGARO. - Quel est votre avis sur la nomination du général François Lecointre, nouveau ministre de la défense, nommé mercredi?

CHARLES MILLON. - J'ai une certaine admiration pour ce général puisque j'avais ordonné l'opération Verbania en Bosnie-Herzégovine le 27 mai 1995 et qu'il en était alors responsable. C'est un chef militaire de qualité. Je lui souhaite de pouvoir assumer ses nouvelles responsabilités alors que la France a des engagements extrêmement importants, notamment en Afrique, contre l'islamisme radical, fléau du XXIe siècle. Il ne peut pas accepter n'importe quoi.

● Que pensez-vous du départ du général de Villiers?

Cette démission interpelle les responsables politiques et les citoyens sur trois points essentiels: le sens de la parole donnée, la cohérence des engagements et la nature de la démocratie. Le chef d'état-major des armées doit-il se taire ou mentir devant une commission parlementaire pour être conforme aux derniers propos du président de la République? Sa mission n'est-elle pas d'alerter les responsables politiques sur les risques d'une dégradation des équipements militaires? Faut-il se rappeler des précédents historiques où de grands chefs militaires ont alerté les politiques et où les événements leur ont donné entièrement raison, conférer 1940?

● Si vous aviez été ministre de la défense dans une telle situation qu'auriez-vous fait?

J'aurais démissionné.

● Quelle conclusion politique en tirez-vous?

Le président de la République n'a pas pris la dimension du problème.

● Est-ce le premier couac d'Emmanuel Macron?

Non. Pour moi, le premier couac a été posé avec les élus locaux. Le chef de l'État ne connaît pas la France. Il connaît la bureaucratie, la technocratie, les méthodologies économiques, sociales ou autres mais il ne connaît pas les Français. Aucun responsable politique ne peut dire qu'il y a trop d'élus locaux alors qu'ils sont tous des bénévoles au service de la nation et de la république. Aucun responsable politique ne peut demander aux chefs d'état-major des armées de se taire devant une commission parlementaire quand on connaît l'importance de leurs avis au vu de l'histoire de France. Aujourd'hui, le président n'est plus en phase avec le pays.

- [Par Emmanuel Galiero Publié le 19/07/2017 à 17:04 le Figaro Politique](#)

Communiqué de Presse suite à la démission du Chef d'état-major des armées

Je tire trois enseignements de la démission de Pierre de Villiers qui me semblait d'ailleurs inéluctable - et qui n'est pas la première erreur du président Macron, mais la seconde puisqu'il a quelques jours auparavant déclaré qu'il fallait diminuer le nombre d'élus locaux, prouvant par là qu'il ne connaît rien à la vie locale.

Voici lesquels :

1. Cela pose la question de la parole donnée : comment peut-on s'engager en campagne électorale à augmenter le budget des Armées jusqu'à ce qu'il atteigne 2% du PIB, et un mois après son élection raboter ledit budget de 850 millions sur

une année, alors même que l'on demande toujours plus d'efforts à nos soldats ?

2. Ce qui nous amène à la question de l'engagement : comment confirmer dans ces circonstances l'engagement de la France vis-à-vis des cinq pays du Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina-Faso, Niger et Tchad), alors qu'on privilégie une seule approche comptable et budgétaire ? Le Président de la République doit s'engager fermement dans la lutte actuelle et prendre la mesure de notre conflit avec l'islam radical.

3. Enfin, la question de la légitimité de la parole du [Chef d'état-major des armées](#) : doit-il se taire, ou mentir devant une Commission ad hoc pour être conforme à la dernière parole du Président de la République ? Ou au contraire, ne doit-il pas alerter sur le risque de dégradation de l'équipement et de la formation des militaires dont il a la charge ?

Il y a, hélas, des précédents historiques à cette situation, lorsqu'en 1938, des hauts généraux alertèrent les pouvoirs publics sur l'état de notre armée, et à qui malheureusement les événements donnèrent rapidement raison.

Charles Millon

Ancien Ministre de la Défense

Renforcer la francophonie, c'est accroître le rayonnement de la France et la paix dans le monde

La Francophonie doit retrouver toute sa place dans la politique étrangère de la France.

Il s'agit d'une politique certes culturelle mais aussi économique. Le partage de cette belle langue française, enrichie des apports de tous ceux qui l'utilisent de par le monde a créé une profonde communauté de destin parfois mal comprise ou dévoyée.

Il y a aujourd'hui en Afrique une forte solidarité et une grande coopération entre les pays parlant le français, et cette relation privilégiée existe aussi entre tous ces

partenaires et la France.

C'est dans le cadre de la Francophonie que la France doit mener une vraie politique de reconquête dans les systèmes éducatifs et la recherche, en étroite liaison avec ses partenaires francophones.

L'Afrique sera demain la plus vaste zone de croissance et d'innovation du monde.

La France se doit donc d'impulser un renouveau de la francophonie, en facilitant par exemple l'uniformisation du droit commercial des pays francophones pour faciliter les échanges entre les entreprises françaises et les entreprises de nos partenaires francophones.

La France doit de manière efficace mettre en place un vaste programme de formations en langue française à destination des jeunes africains en fonction des besoins de chaque pays et plus particulièrement dans les métiers essentiels de l'artisanat et du bâtiment qui ont besoin d'une main d'œuvre qualifiée qui leur fait souvent défaut.

Il faut aussi favoriser les accords universitaires, appuyer l'édition scolaire et particulièrement la publication de manuels numériques.

Les grandes écoles et universités françaises doivent être aidées pour s'implanter en Afrique où la demande de formations francophone de qualité est exponentielle.

La France dispose d'une longue tradition de l'Etat et de la décentralisation.

Elle doit utiliser cette compétence au profit de ses partenaires africains qui le souhaitent dans le cadre d'un renforcement des capacités de la coopération décentralisée.

La Francophonie participe au rayonnement de la France à l'étranger, mais la France est souvent plus frileuse que ses partenaires dans ce domaine.

Il faut y remédier dans les plus brefs délais avec la création par exemple d'un Ministère d'Etat en charge de la Francophonie, du Développement international et des Relations avec l'Afrique.

Un plus grand rôle à la Francophonie parlementaire est également nécessaire afin d'améliorer les relations entre les Etats qui ont le français en partage ; cela

participe au renforcement des capacités de l'Etat de droit dans les pays partenaires.

Il ne s'agit pas d'un combat d'arrière-garde, mais bien au contraire d'un combat moderne pour conserver la variété du monde, sa richesse, et protéger les cultures diverses contre une uniformisation mondialiste appauvrissante.

Pour mener ces politiques, il est nécessaire de :

- Favoriser un projet d'uniformisation du droit commercial pour accroître les échanges et la stabilité.
(Renforcer le partenariat avec l'OHADA et les Communautés régionales (CEDEAO, CEMAC, UEMOA...))
- Aider les autorités en charge de la gestion foncière dans les pays francophones
au travers de coopérations décentralisées renforcées pour l'établissement de cadastres, et la formation de géomètres.
- Créer un Ministère d'Etat en charge de la Francophonie, du Développement international et des Relations avec l'Afrique
- Lancer des programmes de formations des jeunes africains francophones pour lutter contre le chômage et la pauvreté
- Renforcer les moyens de la Francophonie parlementaire pour améliorer les capacités de l'état de droit

La francophonie n'est pas un héritage encombrant et honteux comme les chantres de la repentance permanente voudraient le faire croire.

La francophonie représente une force et une solidarité pour tous les pays francophones mais également une richesse et une chance pour l'équilibre du monde.

La sécurité de l'Europe est conditionnée au développement de l'Afrique

Le réchauffement climatique, l'insécurité et la pauvreté incitent des millions d'Africains à quitter leur pays.

Ils ne le font pas de gaieté de cœur... Mais dans l'espoir de trouver une vie meilleure.

Pour beaucoup d'entre eux, ils n'ont plus rien à perdre et confient leur vie aux mains de passeurs sans scrupule, véritables esclavagistes modernes.

Le totalitarisme islamiste et le terrorisme ne font qu'aggraver des situations déjà dramatiques dans de nombreux pays.

La France, partenaire historique de l'Afrique se doit de trouver les moyens d'améliorer cette situation pour limiter le flux migratoire de l'Afrique vers l'Europe, et la France.

L'aide française au développement doit augmenter et avoir pour but essentiel et prioritaire d'améliorer véritablement les conditions de vie des Africains en Afrique : sécurité, accès à l'énergie, formations, emplois, santé.

Nous devons lutter contre le terrorisme en inventant avec nos partenaires africains un nouveau contrat social et un nouveau modèle de société, plus solidaire et plus constructif qui ne tourne pas seulement autour de la valeur argent.

Il convient également d'accueillir plus et mieux nos voisins africains en imaginant une nouvelle forme de « contrat » qui permette à la fois de répondre aux aspirations des jeunes africains, mais aussi de faire en sorte qu'ils participent au développement de leurs pays d'origine tout en en profitant d'un emploi décent.

Sur le modèle de ce qui s'est fait entre 2006 et 2012 avec les accords de gestion concertée des flux migratoires, ces nouveaux accords permettront de faciliter la circulation entre pays d'origine et la France. En contrepartie, le pays d'origine s'engagera à lutter efficacement contre l'immigration clandestine de ses

ressortissants vers la France.

Dans ces nouveaux contrats encadrant un partenariat gagnant-gagnant avec nos partenaires africains, la France pourra s'engager à faire en sorte que les entreprises françaises transforment une partie importante des matières premières sur place.

L'Europe doit aussi participer davantage au Co-développement des Etats d'Afrique car ils constitueront demain un espace de croissance majeur pour l'économie européenne.

Sur le plan européen comme sur le plan national, les dépenses de l'aide au développement doivent être ciblées sur les secteurs les plus sensibles pour être efficaces : emplois, santé, éducation.

En outre les aides au développement doivent être centrées sur les personnes et non sur les états en facilitant le retour de migrants dans leur pays par une aide sous forme de subventions ou de microcrédits destinés à la création d'emplois sur place.

La France doit développer des systèmes de formation (franchises de grandes écoles et d'universités) partout où cela est possible afin d'améliorer les niveaux de qualifications et de multiplier les futures embauches.

La France emploie d'ores et déjà plus de 500.000 personnes directement ou indirectement au travers des quelques 10.000 implantations d'entreprises françaises sur l'ensemble du continent. (Si l'on ne compte que les membres du CIAN (Conseil des investisseurs français en Afrique)

Ces entreprises y réalisent un chiffre d'affaire supérieur à 60 milliards d'euros, soit un niveau comparable à ceux réalisés avec l'Asie ou les Etats Unis.

Pour mener ces politiques, il est nécessaire de :

- Passer des accords avec nos partenaires afin que les migrants restent en Afrique
- Rendre notre aide au développement plus ciblée et plus efficace
- Créer davantage d'échanges, notamment scolaires et universitaires, dans un cadre légal avec un contrat pour les étudiants
- Arrêter l'exploitation directe des matières premières et investir dans des

industries de transformation sur place

- Contrôler l'émigration en partenariat avec les Etats africains afin d'avoir moins de migrants illégaux
- Faciliter l'obtention des visas pour les étudiants, les hommes d'affaires, les scientifiques

En 2016, environ 173.000 migrants ont emprunté la route à travers la Méditerranée, dont 59.000 ressortissants du Nigeria, Niger, Ethiopie, Sénégal et Mali (UE). En Europe les migrants africains sont évalués à environ 7 millions.

Un sondage Gallup en 2016 indique que l'Afrique subsaharienne est la région où le souhait d'émigrer est le plus fort : 42% des jeunes (15 à 24 ans) et 32% des diplômés du supérieur.

Environ 25 millions de jeunes africains pourraient émigrer hors d'Afrique d'ici 2030.

La France ne peut plus se contenter d'une politique honteuse de l'urgence sur le continent africain.

Elle doit retrouver son leadership au sein de l'Europe et proposer de véritables politiques de Co-développements aux pays africains.

La future sécurité de notre continent est en partie conditionnée au développement et à la prospérité du continent africain.

Charles Millon

Ancien Ministre de la Défense